

# L'ECHO de Joigny

REVUE DE L'ASSOCIATION CULTURELLE ET D'ETUDES DE JOIGNY



EDITORIAL  HENRI IV ET LES GONDI  
 L'ARBRE DE JESSE  BIENS NATIONAUX A  
VILLIERS  BEON  LA REVOLUTION A JOIGNY  
 ETIENNE PORCHER  PAUL HARDY  FANNY  
BURNEY  CHRONIQUES  VIE DE L'A.C.E.J.



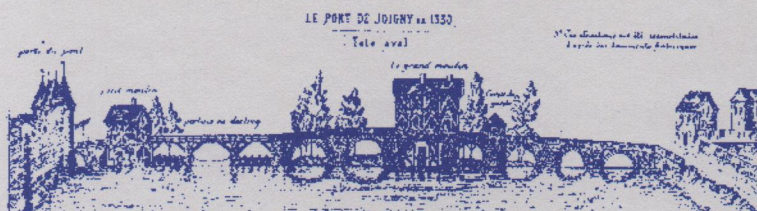
# S.A.R.L. AGENCE **FAVART**

*ancienne Agence Paris créée en 1930*

6, Quai Henri Ragobert - 89300 JOIGNY  
Tél. : 03 86 62 15 72 - Fax : 03 86 62 15 62

ACHAT - VENTE - EXPERTISE  
LOCATION DE PROPRIETES ET FONDS DE COMMERCE

[www.AGENCEFAVART.COM](http://www.AGENCEFAVART.COM)



# STTP

## J.L. ETERNOT

ENTREPRISE DE PEINTURE

TOUS REVETEMENTS  
SOLS ET MURS  
TOUTES ISOLATIONS  
ETANCHEITE  
FAÇADES ET TERRASSES  
TRAITEMENT DE CHARPENTE  
PAR INJECTION  
MAGASIN DE VENTE  
GROS ET DEMI-GROS

20 bis, route de Paris  
89300 JOIGNY

Tél. : 03 86 91 49 67

Fax : 03 86 62 31 56



# BULLETIN DE L'ASSOCIATION CULTURELLE ET D'ETUDES DE JOIGNY

Siège social: 6, place du général Valet - 89300 Joigny

## EDITORIAL

### DES NOUVELLES RESPONSABILITES...

Le vendredi 25 janvier dernier, notre assemblée générale annuelle a été suivie d'une assemblée générale extraordinaire.

En effet, la modification des statuts était à l'ordre du jour pour accepter les conditions de la dévolution de l'avoir des Amis du Musée de Joigny qui venaient de dissoudre leur association. Vous trouverez en fin de bulletin le compte-rendu de cette réunion.

Maintenant, c'est chose faite, notre trésorière a encaissé les fonds des Amis du Musée et nos statuts modifiés ont été enregistrés.

Nous avons donc ajouté un sixième but à l'article 3 de nos statuts:

*«... d'oeuvrer pour la création et la promotion d'un ou plusieurs musées à Joigny».*

Nous avons pris là une décision importante qui nous engage pour l'avenir à être vigilants et actifs. Les affirmations du représentant de Monsieur le Maire étaient encourageantes.

La commission créée pour l'aménagement du château s'est réunie 4 fois, l'an passé, de façon rapprochée; mais, depuis plusieurs mois, c'est le silence complet; nous restons cependant optimistes.

Notre sentiment reste qu'une Ville d'Art et d'Histoire telle que Joigny se doit d'avoir un musée, d'autant plus qu'elle possède largement de quoi le «nourrir», notamment avec les legs de peintures. Malheureusement, l'ancienne caisse d'épargne, qui aurait pu être utilisée pratiquement en l'état n'est plus disponible. Reste le château beaucoup moins pratique avec ses grandes ouvertures. Alors nous attendons impatiemment.

De tous temps l'ACEJ a réclamé un musée, y compris ses précurseurs comme le colonel Pierre Bertiaux dès 1965. Hélas, sans succès jusqu'alors.

Mais, maintenant, mandatés par notre association soeur, les Amis du Musée de Joigny, dont nous sommes héritiers, nous nous devons d'être plus exigeants que jamais. C'est un devoir moral, tout comme celui de tout faire pour pérenniser à Joigny le musée de la Résistance du Groupe Bayard.



Il n'est peut-être pas inutile de revenir sur les cinq buts initiaux de notre société:

- Le premier vise essentiellement à la conservation et à la mise en valeur des sites et monuments du Jovinien; dans ce domaine, comme pour le musée, notre action ne peut être qu'incitative; elle relève avant tout des pouvoirs publics locaux et régionaux voire nationaux.

- La seconde, relevant de la recherche archéologique, est un peu en sommeil du fait du manque de spécialiste depuis que le père Merlange a pris une retraite bien méritée sans successeur.

- Le troisième but est celui qui ressort plus particulièrement de toute société savante et qui est notre principale activité: faire des recherches et des études historiques concernant le grand Jovinien, assurer la publication des travaux à travers l'Echo de Joigny ou la collection «Mémoire et Patrioine» et organiser des expositions thématiques historiques ou plus généralement à caractère culturel.

- Le point quatre concerne les archives. Elles ne sont pas encore conséquentes, encore que celles que nous a léguées Monsieur Casimir sont d'un grand intérêt; mais elles peuvent le devenir, surtout si nous entreprenons leur classement sur ordinateur pour les rendre plus facilement exploitables.

- Enfin, caractéristique de notre association, son implication dans le domaine des beaux-arts avec les cours des lundis et jeudis de Georges Napoli et Jean-Pierre Reynord et le salon annuel de l'Ascension à la Pentecôte.

Notre ambition est grande! Mais, pour la nourrir, nous sommes obligés de faire appel à des bonnes volontés extérieures -que nous remercions sincèrement, car les jeunes générations actives nous manquent cruellement.

Pour conclure, disons que nos besoins sont grands en chercheurs susceptibles de nous gratifier de communications et surtout de sociétaires, car sans les cotisations de nos membres nous ne pouvons pas exister malgré d'appréciables subventions.

Il nous faut recruter.

Bernard Fleury

**Nota Bene:**

**Les communications de ce bulletin sont publiées  
sous l'unique responsabilité de leur auteur.**



## BUREAU 2002 DE L'A.C.E.J.

Président d'honneur :	Gervais Macaine
Président :	Bernard Fleury
Vice-Présidents :	Eliane Robineau
	Pierre Borderieux
Secrétaire :	Madeleine Boissy
Secrétaire adjointe :	Renée Bertiaux
Trésorière :	Michelle Cassemiche
Archiviste :	Solange Moulin
Responsables peinture :	Georges Napoli
	Jean-Pierre Reynord
Audiovisuel :	Pierre Valet
Voyages :	Jean-Pierre Deligand

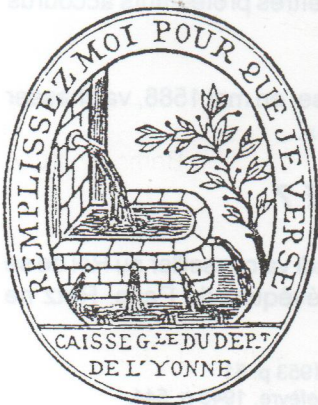
## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du Bureau et :

Ginette Barde, Suzanne Breuillet, Maryse Cordier, Jean-Luc Dauphin, Mauricette Gautrin, Chanoine Pierre Leboeuf, Père André Merlange, Colette Nicolas-Delabarre, Marcel Renaud.

## ONT COLLABORE A CE NUMERO

Madeleine Boissy, Eliane Robineau, Chantal Arnaud, Mathieu Méras, Xavier François-Leclanché, Colette Nicolas-Delabarre, Vincent Larcena de Ribier, Jean-Pierre Deligand, Simone Faivre, Marguerite Prinnet et Bernard Fleury.



**COTISATION 2003 : 20 euros**  
**à adresser à l'A.C.E.J.**  
**6, place Valet**  
**89300 JOIGNY**  
**(C.C.P. DIJON N° 2100.92 Z)**

**Permanence du Lundi au Vendredi**  
**de 14 h. à 18 h.**

**Tél./Fax : 03.86.62.28.00**



# HENRI IV et LES GONDI

par Mathieu Méras

Le règne de Charles IX avait marqué l'apogée de la puissance des Gondi «de France». Ame de la reine mère Catherine de Médicis, Albert de Gondi, après un brillant mariage avec Claude Catherine de Clermont-Dampierre, était devenu duc de Retz et pair de France. (1)

Brillante ascension sociale qu'on se plut à souligner en insistant, à tort, sur la modeste extraction de la famille Gondi. En fait, les immenses palais familiaux de Florence qu'on peut encore admirer, suffisent à démentir les racontars des chroniqueurs du XVIème siècle.

Bien qu'amoindrie sous Henri III, l'influence des deux Gondi, Albert, l'homme d'épée, et le diplomate, Pierre, l'évêque de Paris, restait encore considérable, comme l'atteste la magnifique cérémonie du 24 février 1588, à Notre-Dame de Paris, qui vit le Roi, en personne, remettre «le bonnet rouge de Cardinal», envoyé par le pape Sixte Quint «à Messire Pierre de Gondi, évêque de Paris, en grande solennité». La reine mère, la reine, femme d'Henri III, les ambassadeurs, tous les cardinaux, Messieurs du Parlement et grand nombre de chevaliers du Saint-Esprit, assistaient à la cérémonie. Triomphe religieux et politique, également pour les Gondi. (2)

Mais sous l'éclat des fêtes, pour tous, la situation est grave, et le Roi qui vient de remettre le chapeau cardinalice n'est pas le dernier à l'ignorer. Deux périls menacent son trône : chef du parti huguenot, le Roi Henri de Navarre, son beau-frère, vient de tailler en pièces l'armée royale à Coutras (20 octobre 1587) et le duc Henri de Guise, chef de la Ligue, le parti ultra catholique, rival d'Henri III, a triomphé des reîtres protestants accourus au secours de leurs coreligionnaires.

Auréli de sa victoire, le duc de Guise, en mai 1588, va chasser de Paris le Roi; C'est la «journée des barricades».

## **HENRI III ou GUISE ?**

Tout en restant fidèle à Henri III, Gondi va conseiller au Roi de se rapprocher de Guise. Frère d'un cardinal, évêque de Paris, Retz ne

---

1 - Marie-Henriette Jullien de Pommerol, *Albert de Gondi*. 1953 p. 51

2 - P. de l'Estoile, *Journal du règne de Henri III*. Ed. L.R. Lefèvre. 1943 p. 544.





**ALBERT DE GONDI**  
**Comte de Retz, 1566**

Ecole française du XVIème siècle (Musée de Versailles)



peut être que réservé, sinon hostile, à un rapprochement avec le Roi de Navarre qui paraît l'adversaire le plus menaçant. Il est loin de partager alors l'attitude du Maréchal d'Aumont et d'Alphonse d'Ornano qui conseillent à Henri III d'exécuter le Duc. (3)

Au contraire, dans une correspondance avec le duc de Nevers, il se réjouit de l'accord réalisé entre Henri III et le duc de Guise (4). Et non sans raison, le Roi qui n'était pas dupe de cette fallacieuse union eut un accès de colère contre Retz (5). Toutefois, le Maréchal de Retz n'est pas resté dans Paris et a rejoint le Roi réfugié à Chartres où la reine mère c'est aussi rendue. Choix significatif (6).

Comme on le sait, les Etats Généraux réunis à Blois, conséquence de l'Union, amènent une forte majorité d'ultra catholiques. Ennemi scandaleux d'Henri III, l'archevêque de Lyon, Pierre d'Epinaç, est nommé garde des sceaux (7).

### **«Un petit peu beaucoup»**

Depuis le 1er septembre 1588, le Roi était arrivé à Blois. Le Maréchal de Retz et son épouse s'y trouvaient également ainsi que le duc de Guise, son frère le Cardinal, et les principaux chefs de la Ligue, situation normale après «l'Union». Le seul ennemi avoué était le Roi de Navarre qu'on allait déclarer incapable de succéder à Henri III.

C'est le 30 Novembre que le duc de Guise eut un dialogue avec la Maréchale de Retz qui tenta de le mettre en garde au sortir du cabinet du Roi, «je viens de voir mon homme mais vous l'ai promené aujourd'hui et mené d'une étrange façon». «Tant pis, réplique la fine duchesse car je trouve que vous en faite un petit peu beaucoup et trop. Je craindrais que quelque coup de malheur en éclatât à la fin, sur vous et sur nous !».

«Je n'ai pas peur de celui-ci (le roi), fanfaronne le duc. Je le connais bien, il est trop poltron !». Et la Maréchale de répliquer : «c'est ce qui m'en ferait plutôt défier, car un coeur généreux ne le ferait pas si tôt» (8).

---

3 - L'Estoile. *Ibid.*, p. 551-552.

4 - M. H. Jullien de Pommerol, *op. cit.*, p. 236 et 245 (note 40). Les lettres datées 25 mai et 19 juin, donc contemporaines de l'entrée en force de Guise à Paris et postérieures à la journée des barricades.

5 - *Ibid.*, p.236.

6 - Il est possible que le reine mère l'ait influencé. Son fils, Belle-Isle, combat avec les Ligueurs, en Bretagne.

7 - Il avait publié un pamphlet très violent contre le roi et d'Epéron (L'Estoile, *Ibid.*, p. 570).

8 - L'estoile, *Ibid.*, p. 575.



## **«Mon Dieu, je suis mort !» (Guise)**

De bon matin, le 23 décembre, le duc de Guise se rendit au Conseil, mandé par le Roi avec son frère le cardinal. Le duc était vêtu d'un habit neuf, gris, «fort léger pour la saison» (L'Estoile). Après une nuit d'amour, le duc a mal au coeur. Pour le reconforter, on lui apporte dans un drageoir d'argent des prunes et des raisins. Il poursuit son chemin quand, soudain, il est saisi par dix ou douze des «quarante cinq» cachés derrière une tapisserie. Criblé de coups de poignard il s'écroule en gémissant «Mon Dieu, je suis mort !».

Au bruit, le Cardinal de Guise assis au Conseil avec l'archevêque de Lyon crie «voilà mon frère qu'on tue !» et veut sortir avec l'archevêque.

C'est alors que se dressent, l'épée nue, les deux maréchaux d'Aumont et de Retz qui crient tout haut : «qu'homme ne bouge, s'il ne veut mourir». Comme on le sait, aussitôt après, le Cardinal de Guise fut exécuté. Pierre d'Epinaç, l'archevêque de Lyon n'échappa que de peu à la mort, sauvé par les supplications de son neveu, le baron de Lux (9).

Comme on le sait, l'exécution avait été décidée auparavant au Conseil du roi. Devait-on juger le duc, «coupable de lèse-majesté ?» Le mettre en prison ?» Ce serait «tirer un sanglier aux filets, qui se trouverait, peut-être plus puissant que nos cordes» (10).

Donc la mort s'imposait, brutale et rapide. On aimerait connaître si le Maréchal de Retz participa à cette première réunion et quelle fut sa position. Depuis les Barricades, celle du Maréchal d'Aumont était connue. Dans la deuxième phase de l'opération, on voit le parfait accord des deux maréchaux. Pour Retz, sa loyauté envers le Roi l'emportait sur ses sentiments «guisards». Et l'intelligente duchesse de Retz n'avait-elle pas mis en garde le trop imprudent duc de Guise ? N'était-elle pas l'auteur des multiples avertissements qui lui furent envoyés (11)?

---

9 - L'Estoile, *Ibid.*, p.580.

10 - L'Estoile, *Ibid.*, p.579.

11 - M. H. Jullien de Pommerol, *op.cit.*, p. 238.





Pl. XVI. N° 66. La Duchesse de Retz.

*Anne de Retz, Duchesse de Retz. Pe. de Francois Marie de Gondy Ambassadeur de Espagne.*

### La Duchesse de Retz

9 - L'Estimé, t. 1, p. 280.  
10 - L'Estimé, t. 1, p. 279.  
11 - M. H. Julien de Fontenay, op. cit., p. 238.



## **La réaction de la Ligue**

La réaction de la Ligue fut violente envers le Maréchal de Retz et le Cardinal de Gondi, jugés complices de l'assassinat du «Roi de Paris» (12). «Tout fut inventorié chez le Cardinal de Gondi jusqu'au vin et au grain» (M. H. Jullien de Pommerol). Les biens parisiens du Maréchal subirent le même sort. Leur cousin Jérôme Gondi eut les portes de sa maison murées (13).

## **Un horizon assombri**

Ainsi l'horizon s'assombrissait pour les Gondi. Catherine de Médicis, qui avait désapprouvé l'exécution de Blois, mourut le 5 janvier 1589. Un de ses derniers conseils au Roi fut d'avertir le légat du Pape par Monsieur le Cardinal de Gondi (14). Comme on l'a dit, Retz perdait «son plus puissant appui». La reine mère avait fait beaucoup en effet pour la grandeur des Gondi.

Malgré tout, Retz conservait la faveur royale. En janvier 1589, il obtint du Roi la survivance du gouvernement de la Champagne pour le fils de son ami le duc de Nevers (15). Mais au début de février, Orléans est perdu où le maréchal d'Aumont s'était maintenu. Avec Orléans, Henri III perdait une des clefs de la Loire. On en rendit responsable et le Maréchal de Retz et son frère le Cardinal (16). N'avait-il pas détourné le duc de Nevers de secourir Orléans ?

Face à la Ligue et à Henri de Navarre, Henri III était encore en porte à faux puisqu'il n'avait pas encore adopté le rapprochement avec le Béarnais.

## **Retz s'éloigne**

Qualifié de «traite», Retz devait quitter la cour. Depuis des années, il souffrait de la goutte. Il annonça qu'il partait aux bains de Lucques, station thermale réputée où, naguère, Montaigne avait fait une cure.

---

12 - C'est ainsi qu'Henri III appelait Guise, non sans ironie.

13 - M. H. Jullien de Pommerol, *Ibid.*, p. 239.

14 - L'Estoile, *op.cit.* p.604. Madame Jullien de Pommerol, *op.cit.* p.239 cite une lettre non datée de Retz au duc de Nevers «Madame votre femme est enfermée avec la reine (Louise de Lorraine) rendant les derniers devoirs à la pauvre morte».

15 - Jullien de Pommerol, *op.cit.*, p. 239.

16 - Jullien de Pommerol, *Ibid.*, p.239. Catherine de Médicis avait recommandé à Henri III de s'assurer principalement d'Orléans (l'Estoile, *Ibid.*, p.604).



Accompagné d'une escorte de cinquante chevaux, il commença son voyage vers l'Italie. Mais entre Bourges et Moulins, un parti ligueur du duc de Mayenne, commandé par le baron de Neuvy, le captura. Le risque était grand. N'avait-il pas participé à l'exécution de Guise à Blois ? Mais le chef de la bande était plus brigand que ligueur. Il se contenterait d'une grosse rançon. Fort heureusement, le duc Charles III de Lorraine, parent des Guise, intervint en faveur du prisonnier. Ce dernier avait ménagé le mariage de sa fille Christine avec le grand duc de Toscane, Ferdinand. La duchesse de Retz et le Cardinal de Gondi, de leur côté, multipliant les démarches et « bien ennuyeuses sollicitations » réussirent enfin à faire libérer Retz. Seuls quelques chevaux restèrent aux mains de ses ravisseurs (17).

Enfin libre, Retz partit d'Orléans à son château de Noisy, où il retrouva sa famille et consulta son médecin, consultation nécessaire après toutes ces tribulations. Restait à gagner le plus rapidement les bains de Lucques pour retrouver à la fois la santé et son influence politique. Les « maladies diplomatiques » sont souvent utiles et actives !

Avant son départ, le Cardinal Pierre de Gondi lui avait appris le pillage de son château de Villepruex, où les troupes de Mayenne « s'étaient appliquées à tout voler et détruire » (Madame Jullien de Pommerol). Nous le retrouverons bientôt en Italie, aux côtés de son frère.

Pendant que le Maréchal de Retz commençait son séjour en Italie qui allait durer quatre ans, en France, la lutte se poursuivait entre Henri III et le Ligue.

### **Henri III chez Jérôme Gondi**

Il ne restait au Roi qu'à se réconcilier avec Henri de Navarre pour vaincre l'ennemi commun. L'entrevue du Plessis les Tours, du 30 avril 1589, consacra la nouvelle politique. Elle permettait la marche sur Paris, le siège de la capitale rebelle.

Henri III installa son quartier général dans la maison de campagne de Jérôme II Gondi à Saint-Cloud (18). C'est là, on le sait, que le 1er août, Henri III fut poignardé par le moine fanatique Jacques Clément. Sa mort donnait la couronne au huguenot Henri de Navarre.

---

17 - En avril, il est toujours prisonnier des Ligueurs (Madame Jullien de pommerol, *op.cit.*, p.240). L'auteur du rapt est identifié par M. J.Y. Ribault avec François des Barres, seigneur de Neuvy le Barrois, signalé par Haton comme « insigne voleur de grand chemin ». (H.A. Desgranges, *Nobiliaire du Berry*.II. p.382-383).

18 - C'est par erreur qu'on a indiqué que la maison de Saint-Cloud appartenait à l'évêque de Paris. Jérôme II était cousin d'Albert et Pierre de Gondi. Son hôtel à Paris, était situé au Faubourg Saint-Germain.



## **L'attitude des Gondi**

Quelle allait être l'attitude des deux Gondi, Pierre et Albert, face à cette situation nouvelle ? Sans hésiter, le Cardinal de Gondi avait reconnu le nouveau Roi, cependant il négociait avec les Ligueurs, bien que «Haï à mort» par les Parisiens (19).

Un an plus tard, en août 1590, au moment du blocus de Paris qui, depuis trois mois, affame les Parisiens, ont le trouve auprès d'Henri IV intercédant pour ses ouailles, accompagné de l'archevêque de Lyon, Pierre d'Epinaç, ligueur farouche (20). Comme on le sait, l'arrivée du grand capitaine de Philippe II, Alexandre Farnèse, obligera Henri IV à lever le siège.

A partir de 1591, les deux frères Gondi vont conjuguer leurs efforts en faveur d'Henri IV. Arques et Ivry ont consolidé la situation politique du nouveau Roi qui vient d'être reconnu par le République de Venise (21).

Après un séjour à Florence où il dû loger dans son magnifique palais «Gondi di Francia» et reprendre contact avec des compatriotes et des amis «les plus riches prêteurs du temps» (M.H. Jullien de Pommerol), en avril 1591, le Maréchal de Retz songe à rendre à la France «ce qui lui reste de vie». Mais il veut que son retour soit utile et il offre de ramener avec lui «400 à 500 chevaux et le plus grand nombre de gens de pied qu'il pourra lever» (22).

En effet, de quoi le Roi de France a-t-il besoin ? D'argent, mais aussi de soldats. Retz va s'y employer non sans succès.

## **En Vénétie**

C'est en Vénétie qu'il déploie son activité avec l'aide de la République de Venise, inquiète des visées de son puissant voisin espagnol installé en Milanais. A l'ombre du lion ailé de Saint Marc, nous trouvons Retz, en juillet 1591, à Brescia, où il séjourne en novembre 1592 pour

---

19 - M.H. Jullien de Pommerol, *op.cit.*, p.247.

20 - J.P. Babelon. *Henri IV*, p.495-496. Intervention non sans arrière pensée comme le croit J.P. Babelon, au moins, pour d'Epinaç, qui permet aux secours d'arriver. Quant à Pierre de Gondi, il est dans son rôle de «défensor civitatis».

21 - Au palais ducal de Venise, on peut encore admirer à l'arméria, la cuirasse offerte par le roi à la Sérénissime, après ses victoires. Sur la poitrine est gravée l'ordre du Saint-Esprit.

22 - M.H. Jullien de Pommerol, *op.cit.*, p.248.



lever deux régiments. En février 1593, il est à Desenzano, aux bords heureux du lac de Garde, devenu quartier général des diplomates français. En août 1593, on le retrouve à Bergame.

C'est qu'il faut négocier des prêts pour financer la guerre. On presse «des personnages de la nation florentine, fort pécunieux». L'argent sera facile à trouver ! Pas si facile que ça, les prêteurs se dérobent. Pour l'instant, Henri IV n'est pas une valeur sûre ! Le Roi demande 40 000 écus mais se serait bien contenté du tiers. On flaire des possibilités auprès des Bonvisi de Lucques et des Capponi (23).

### **En Suisse**

En Suisse, c'est également de l'argent qu'on recherche, mais aussi des soldats. Voici, en 1591, Albert de Gondi à Coire, en juillet 1591 et le 17 septembre 1592 à Soleure, le Maréchal rencontre son frère le Cardinal qui se rend à Rome. Henri IV a besoin de Suisses, et pour en avoir, il faut de l'argent !

### **Maladies et «traverses»**

Voyages, négociations âpres. Et Gondi n'est pas servi par sa santé, malgré sa cure aux bains de Lucques, et il se plaint de ne pouvoir servir que «dans une chaire pour être privé des jambes», et «n'ayant en sa personne autre chose saine que sa tête».

Le climat ne lui convient guère non plus, «contrariété du temps en ces montagnes» note-t-il. Aux difficultés du temps s'ajoutent les incroyables traverses des Espagnols. Certaines lettres vont être interceptées par l'efficace service secret de Philippe II. Et Retz, bien entendu, utilise un chiffre pour sa correspondance (24).

### **Vers le succès**

1593 voit un aller et venue incessant entre l'Italie et la Suisse. Après Bergame, Desenzano à l'automne, le 2 octobre, Albert de Gondi rencontre à Bâle le duc de Nevers. La conversion du Roi à Saint-Denis (27 juillet 1593) a renforcé la situation du Béarnais. Pour la fin d'octobre, Gondi espère avoir de 3 000 à 4 000 hommes à concentrer à Saint-Jean-de-Losne.

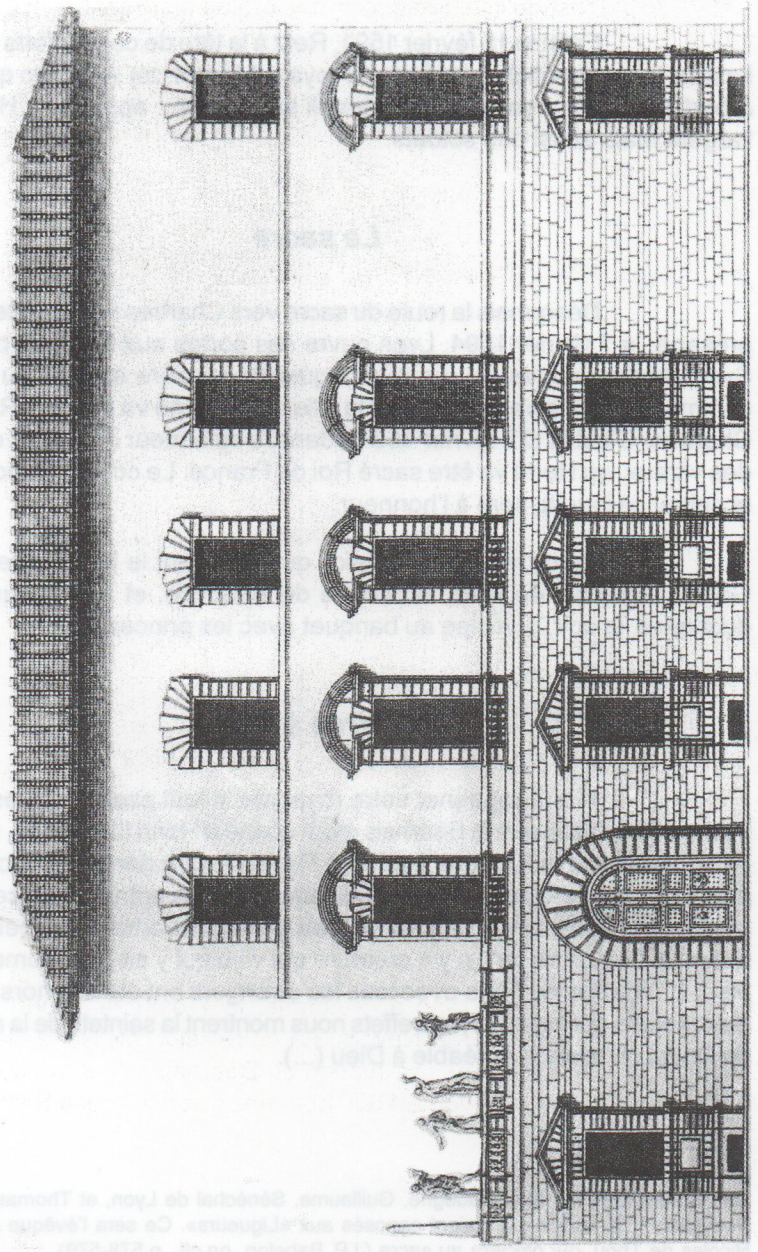
---

23 - M.H. Jullien de Pommerol, *op. cit.*, p.250.

24 - Sur l'itinéraire d'Albert de Gondi cf. M.H. Jullien de Pommerol, *op. cit.*, p.251-252. Notons qu'avant le 30 août 1593, Gondi, à Bergame, envoie «trois charges d'or qui devraient bien arranger les affaires».



Palais des Gondi de Florence





A la fin de décembre 1593, Retz et La Verrière quittent la Suisse à la tête de 12 enseignes fournies par les Etats de Soleure et du Valois. Le 9 janvier 1594, on les trouve près de Dôle «faisant toute diligence» pour rejoindre le Roi.

Enfin le 15 février 1591, Retz à la tête de ces renforts suisses et italiens fait sa jonction avec l'armée royale à Moret (25). Ainsi, en quatre ans, Albert de Gondi a parfaitement rempli sa mission : apporter à Henri IV de l'argent mais aussi des soldats.

### **Le sacre**

Désormais la route du sacre vers Chartres est ouverte. Heureux présage, le 7 février 1594, Lyon ouvre ses portes aux troupes royales (26). Symbole des «Ligueux», un mannequin de sorcière est jeté au feu. Mais comme Reims n'a pas imité Lyon, la ville du sacre ne va pas être Reims mais Chartres. C'est là (27 février 1594), dans la splendeur de saphir et de rubis des vitraux, qu'Henri va être sacré Roi de France. Le couple Gondi, qui fut à la peine, ce jour là, sera à l'honneur.

Parmi les six pairs laïcs qui entourent le Roi, figure Albert de Gondi, Maréchal de Retz, en comte de Toulouse, et son épouse la fière duchesse, le soir, participe au banquet avec les princesses (27).

### **L'entrée à Paris**

«Pour regagner votre royaume, il faut passer sur les ponts de Paris». Ce conseil que le Béarnais avait donné à Henri III en 1589, il a dû s'en souvenir quand le 23 mars il entre à Paris. Retz a donné un récit de cette entrée dont il fut un des acteurs : «Nous sommes entrés dans cette ville le matin, une heure devant le jour, y ayant bien trois portes assurées et y a été donné si bon ordre qu'il n'y a créature qui vive qui y ait reçu dommage d'un pain. (...) Le duc de Feria avec tous les étrangers ont été mis hors (de Paris) deux heures après (28) (...) tels effets nous montrent la sainteté de la conversion du Roi et qu'elle est agréable à Dieu (...).

---

25 - *Ibid.*, p.252.

26 - Notons que les deux Gadagne, Guillaume, Sénéchal de Lyon, et Thomas III, bailli du Beaujolais, dès l'origine, s'étaient opposés aux «Ligueurs». Ce sera l'évêque de Chartres, Nicolas de Thou, qui officiera au sacre (J.P. Babelon, *op.cit.*, p.578-579).

27 - *Ibid.*, p.580-581. M.H. Jullien de Pommerol, *op. cit.*, p.254.

28 - M.H. Jullien de Pommerol, *op. cit.*, p.254-255. Le duc de Feria commandait la garnison espagnole qui occupait Paris.



Le Maréchal de Retz, dans l'entreprise, commandait les troupes qui occupèrent la porte Saint-Martin. C'est lui qui, avec Matignon, s'empara de la Bastille, seul îlot de résistance (29).

### **La réconciliation avec le Pape**

Le Roi rentré triomphant dans sa capitale, les deux frères Gondi devaient résoudre un autre grand problème, la difficile réconciliation du Roi avec le pape. Pierre de Gondi y travaillait depuis longtemps déjà. Le contentieux entre la papauté et le monarchie française était lourd. Après l'exécution du Cardinal de Guise, Henri III avait été excommunié (30).

A la mort de Sixte Quint, en 1590, les négociations avaient été rendues plus difficiles par la mort successive de trois papes (31). Ceux-ci penchaient plutôt pour la Ligue qui semblait devoir l'emporter. La situation se clarifia avec l'élection du Florentin Aldobrandini au trône pontifical, en 1592. Dès son avènement l'habile Retz ne manqua pas de lui envoyer ses félicitations pour «la grande grâce qu'il avait plu à Dieu de faire à la chrétienté» (32). Il ne manqua pas de signaler son frère, le Cardinal Pierre de Gondi, à l'attention du nouveau pape, ainsi que les émissaires envoyés par Henri IV. Mais la mission du duc de Nevers, dès janvier 1592, se termina par un échec.

Pierre de Gondi devait prendre le relais. Les principaux atouts du Roi furent d'abord sa conversion et l'appui de la majorité du haut clergé, à l'exception de l'irréductible Pierre d'Epinaac à Lyon (33). Avec les longueurs d'usage à Rome, Clément VIII accorda enfin l'absolution au Roi.

Il est vrai que celui-ci venait de battre à Fontaine Française les troupes espagnoles. Et l'Espagne était le principal obstacle à cette absolution (34). Un prince victorieux comme l'avait prédit Henri IV ne peut être que «desexcommunié».

---

29 - M.H. Jullien de Pommerol, *Ibid.*, p.254. Le gouverneur de Paris, Brissac avait livré la ville au roi. On prétendit que Paris n'avait pas été livré mais «acheté». Son prix en fut payé au gouverneur...

30 - P. de l'Estoile, *op.cit.*, p.639. Henri III fut fort fâché de cette excommunication. Henri de Navarre, plus réaliste, lui fit remarquer que s'il battait la Ligue, il serait «déséxcommunié» et absous.

31 - Urbain VII, Grégoire XIV, Innocent IX (1591).

32 - M.H. Jullien de Pommerol, *op.cit.*, p.253.

33 - On connaît son rôle dans l'envoi du régicide Barrière à Saint-Denis. Complot déjoué par un agent secret du grand duc de Toscane, auquel le candidat régicide s'était confié. Barrière fut écartelé. J.P. Babelon, *Henri IV*, p.565-566.

34 - J.P.Babelon, *op.cit.*, p.610-612. La pression espagnole était le principal obstacle à l'absolution.



## **Le mariage médicéen**

Sacré, victorieux, sa capitale enfin soumise, il restait au Roi d'avoir enfin à ses côtés une épouse. Abondamment chargé de maîtresses, Henri IV manque alors cruellement d'une compagne légitime. La reine Margot, exilée au fond des montagnes d'Auvergne, ex-ligueuse, ne saurait reprendre sa place auprès du Roi. Il convient donc de le «démarrer» et ensuite de la remarier.

Candidate au remariage, la maîtresse en titre, Gabrielle d'Estrées, offerte à l'admiration des Parisiens, gratifiée d'une statue en or par la ville de Lyon, allait-elle enfin devenir reine ? Ses deux enfants, nés du Roi venaient d'être légitimés : César et Alexandre.

La favorite jouit de l'appui inattendu, à la fois des Savoyards et des Espagnols, mais également des Réformés, car elle a été une des inspiratrices de l'Edit de Nantes. Et à la grande galerie du Louvre, ainsi qu'aux Jardins des Tuileries, Henri fait entrelacer l'H et le G (35). Et aussi puissante que la passion, la raison dynastique pousse le Roi vers le mariage avec Gabrielle. Il est persuadé qu'il ne pourra plus procréer...

La légitimation des enfants doit donc entraîner le mariage des parents (36).

Mais il convient d'abord de «démarrer» le Roi auprès de la Cour de Rome. La reine Marguerite, si elle accepte l'annulation, exige qu'elle ne soit qu'au bénéfice d'une princesse de sang princier, ce qui exclut la duchesse de Beaufort et oriente vers un mariage médicéen.

On ne s'étonnera pas de voir le Cardinal Pierre de Gondi et son frère favorables à cette solution. Le Roi hésite entre Gabrielle et Marie de Médicis. Comme on le sait, la mort brutale de la favorite, le 10 avril 1599, va mettre fin à ces hésitations et orienter le roi définitivement vers le mariage médicéen qui a également la faveur du Saint Siège (37).

---

35 - J.P. Babelon, *Ibid.*, p.649. Sur les initiales H. G. *Ibid.*, p.651.

36 - *Ibid.*, p.658. Le roi perd connaissance pendant deux heures, le 31 octobre 1598. Il est donc urgent d'assurer sa succession

37 - J.P. Babelon, *Ibid.*, p.661-664. Gabrielle mourra d'une accès d'éclampsie, mettant au monde un enfant mort né. Plus tard, Sismondi et Michelet attribueront la mort de la favorite à l'empoisonnement par le clan florentin.



Célébré par procuration à Florence le 5 octobre 1600, le mariage royal reçut sa consécration à la Primatiale de Lyon, le 17 décembre 1600. Si le Maréchal de Retz n'est pas présent lors du banquet qui suivit, son frère le Cardinal Pierre est placé à la gauche du Roi dont il est séparé par Joyeuse. Son cousin, Jérôme II Gondi, est debout derrière le siège de la nouvelle reine. L'un et l'autre comptaient parmi les artisans de ce mariage qui unissait à nouveau le lis d'or de France au lis rouge de Florence (38).

### **De l'action à la méditation**

Les dernières années du Maréchal de Retz se déroulèrent dans la sérénité. Etudes philosophiques, médiations religieuses les ennoblirent. Homme d'action, Albert de Gondi se transformait en homme de pensée et de méditation.

«Une étrange et cruelle maladie» (39) explique peut-être ce retour sur soi-même. Le 12 avril 1602, le Maréchal de Retz expira en confiant ses enfants à son épouse et à son frère le Cardinal Pierre (40).

A ce frère qu'il avait «tant aimé» (41), le Cardinal Pierre de Gondi survécut quatorze ans. Les deux frères devaient reposer à l'ombre de Notre Dame de Paris dans de magnifiques tombeaux destinés à rappeler la grandeur des Gondi.

L'un et l'autre, certes, avaient «joué la bonne carte» (M. H. Jullien de Pommerol) en soutenant Henri IV et sa politique de tolérance, idée neuve alors en Europe, mais une analyse plus poussée permet de découvrir quels furent les axes autour desquels tournèrent leurs vies. Pour l'un et l'autre des deux frères, ce fut une constante fidélité à deux grands principes : le catholicisme et le pouvoir royal (42).

---

38 - Madame M.H Jullien de Pommerol, *Ibid.*, p.261. Note 44.

39 - M.H. Jullien de Pommerol, *Ibid.*, p.257.

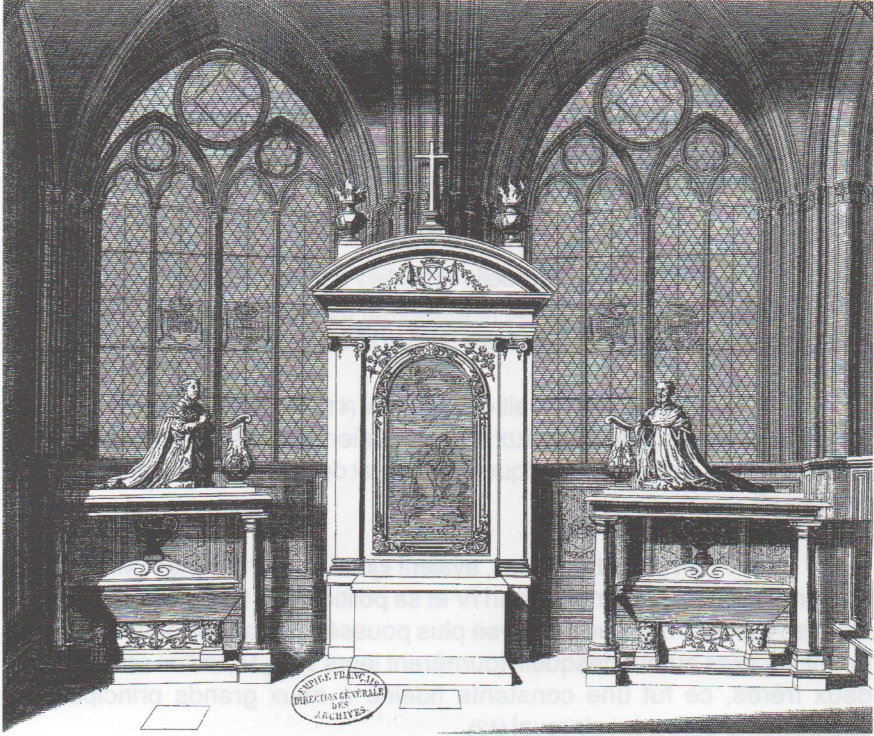
40 - P. de l'Estoile, cité par M.H. Jullien de Pommerol, *Ibid.*, p.257. «Un chancre qui le consuma et rongea misérablement avec grandes et extrêmes douleurs».

41 - M.H. Jullien de Pommerol, *Ibid.*, p.257. Réponse à une lettre de condoléances du chancelier Bellièvre.

42 - On retrouve à la même époque, cette constante au niveau régional dans une autre grande famille florentine, les Gadagne, chez Guillaume de Gadagne, sénéchal de Lyon et Thomas III, son frère, bailli de Beaujolais, comme le montrera le Pr Ed. Lejeune dans un ouvrage consacré à cette famille alliée aux Gondi.



Pour le plus illustre et le plus turbulent des Gondi, le Cardinal de Retz, le maréchal de Retz et le Cardinal Pierre de Gondi furent deux hautes figures, l'une, celle du Cardinal, évêque de Paris, défenseur de sa ville et de ses ouailles, l'autre, celle du Maréchal de «l'âme de la reine mère» qui a su conquérir l'esprit et le coeur de sa souveraine (43).



A gauche celui d'Albert, à droite celui de Pierre.

43 - Madame Simone Bertière. *La vie du Cardinal de Retz* a bien su relever cette influence familiale. Madame M.H. Jullien de Pommerol, *op.cit.*, p.257, à juste titre, a tenu à citer le jugement de Pierre de l'Estoile, qualifié par elle de «dur». Dur et peut-être inexact. Notre bourgeois de Paris, en soulignant le rôle d'Albert de Retz «auteur de la journée de Saint-Barthélémy» ne donne qu'une des étapes de l'itinéraire politique et spirituel du maréchal de Retz. Il escamote, peut-être parce qu'il ne le connaissait pas assez, le soutien courageux apporté à Henri IV, l'homme de la «paix de Nantes» (D. Ligou). Là aussi, il y eut une conversion qui pour Retz a pu être celle au parti de la Réforme catholique qui trouvera son accomplissement au coeur de sa famille, au XVIIème siècle.



# JOIGNY - LA MAISON DE L'ARBRE DE JESSE

Essai d'interprétation

par Chantal Arnaud,

animateur du patrimoine de la ville de Joigny

## *Introduction*

La ville de Joigny est connue pour son architecture Renaissance, et notamment pour ses maisons à pans de bois construites après l'incendie de 1530.

Ces constructions portent bien souvent pour nom une référence au lieu ou à un élément de leur iconographie<sup>1</sup>. Il est également remarquable qu'à une première lecture de l'iconographie s'adjoint une deuxième interprétation : ainsi la représentation de l'aigle portant un petit baril peut être lue comme « saint Jean porte la tine », c'est-à-dire « saint Jean, Porte latine », la Porte latine étant un des lieux romains où l'apôtre subit un supplice<sup>2</sup>.

C'est en faisant ce constat devant l'arbre de Jessé, à l'occasion d'une visite avec un artiste exposant à Jean-de-Joigny, qu'il est apparu évident qu'une autre interprétation devait être donnée à cette représentation<sup>3</sup>.

## *La Maison de l'arbre de Jessé*

Le bâtiment de l'arbre de Jessé s'appuie sur une maison adjacente dont un bois a été daté de 1530. Sa façade a été méticuleusement restaurée après avoir été soufflée par l'explosion de gaz en 1981. Sa situation est importante dans la ville : cette maison se trouve au croisement des deux axes principaux (est-ouest et nord-sud) qui menaient aux quatre portes de la ville.

---

1 - La maison dite du Bailli est située près du lieu du bailliage. La maison de l'Ave Maria décline l'Annonciation. La Maison du Pilori recouvre les deux possibilités : elle est située près de la place du pilori et ses bois s'ornent de têtes humaines.

2 - L'aigle est le symbole de l'apôtre Jean. A Rome, l'apôtre subit le supplice du chaudron d'huile bouillante dont il sortit indemne.

3 - Nous tenons à remercier ici Alain Bocher. Cet article est né de la conversation que nous avons eue ce jour-là ensemble.



Son emplacement et la qualité de sa construction indiquent une maison appartenant à quelqu'un d'important. Il faut en effet s'interroger sur le statut de cette maison. Elle est considérée comme une maison purement civile car, à Joigny, il n'y avait pas de communauté de chanoines comme à Sens ou Paris. Néanmoins, il ne faut pas oublier que de nombreuses maisons appartenaient à d'autres établissements religieux<sup>4</sup>. Une étude dans ce sens à partir des archives devrait être envisagée.

L'angle de la maison entre les deux rues a été modelé par un pan coupé sous pignon. Ainsi était-il possible de développer une unique iconographie visible quel que soit son cheminement. En lien avec l'architecture de la maison, un programme iconographique de grande ampleur se développe : l'arbre de Jessé.

### **Le thème de l'arbre de Jessé**

L'arbre de Jessé représente la parenté du Christ. Cette dernière est mentionnée dans plusieurs textes bibliques<sup>5</sup>. Le principal est la prophétie d'Isaïe (XI, 1) : elle mentionne que, de la souche de Jessé, père de David, sortira le Sauveur. Deux autres textes lui sont associés :

- celui de l'évangéliste Matthieu (I, 1-17) qui décrit l'ascendance du Christ à partir d'Abraham : ainsi sont citées quarante-deux personnes. Joseph est mentionné comme étant l'époux de Marie de laquelle naquit Jésus ;
- celui de l'évangéliste Luc (III, 23-38) qui part de Jésus pour remonter jusqu'à Adam : soixante-seize personnes sont nommées de fils en père. Mettant ainsi en valeur la paternité, il ne mentionne pas la Vierge.

Ce thème iconographique semble apparaître à la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Il connaît un succès important au XII<sup>e</sup> siècle, notamment dans les vitraux tel celui du déambulatoire de Saint-Denis reconstruit par l'abbé Suger vers 1140<sup>6</sup>. Un regain d'intérêt est également attesté à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>. Ce thème est alors particulièrement en faveur en Champagne et en Bourgogne<sup>8</sup>.

4 - Notamment l'abbaye Notre-Dame de Dilo.

5 - Isaïe et Évangiles de Matthieu et de Luc.

6 - Cette représentation se trouve sur de nombreux supports : dans l'architecture, notamment les vitraux, mais aussi dans la pierre et les arts mineurs (ivoire, parchemin, orfèvrerie, émail...).

7 - Cf. E. Mâle, *Art religieux à la fin du Moyen Âge en France*, 1908, p. 226-227.

8 - Vitraux dans les cathédrales de Sens et d'Auxerre, d'Autun, dans les églises de Saint-André de Joigny, Villeneuve-sur-Yonne, Saint-Julien-du-Sault ; peinture à Saint-Bris-le-Vineux.



Le thème de l'arbre de Jessé a pris différentes formes et connaît une grande variété dans sa représentation<sup>9</sup>. Le nombre des rois et la présence des prophètes varient particulièrement. L'évolution notable est la présence de la Vierge à l'enfant qui semble s'imposer à la Renaissance.

Il convient de signaler que les études récentes ont mis en valeur qu'à l'idée de généalogie, s'adjoint celle de filiation. D'une part, cette idée est particulièrement présente avec les prophètes qui sont les « ancêtres spirituels » du Christ. D'autre part, celle que l'arbre puisse exprimer la parenté charnelle reprend vigueur au XVI<sup>e</sup> siècle.

Aussi pensons-nous que les questions de parentés charnelle et spirituelle ne doivent pas être écartées de la lecture de l'arbre de Jessé de Joigny.

### **Essai d'interprétation**

Cet article est le résultat d'une discussion avec un artiste devant la maison de l'arbre de Jessé. Il convient de raconter l'anecdote. Cherchant une deuxième interprétation à donner à cette iconographie, l'artiste remarque que les initiales de la rue Gabriel Cortel (GC) donnent phonétiquement « Jessé ». Hélas, cette dénomination date du XX<sup>e</sup> siècle : l'ancienne Grande rue devient la rue Gabriel Cortel en mémoire de ce lieutenant FFI tombé au combat en 1944. Mais l'idée était lancée : rechercher des initiales GC.

Ces initiales existent à Joigny sur le pigeâtre d'encorbellement d'une maison rue Henri Bonnerot (cf. illustration page suivante). Il s'agit des initiales qui encadrent la marque d'un compagnon fini maître installé, bourgeois.

Aussi pouvons-nous nous interroger si l'arbre de Jessé de Joigny n'est pas la représentation de ce maître avec ses élèves, qu'il considère comme ses enfants (idée de parenté). Il faut également signaler que les compagnons ont pour protectrice la Vierge à l'enfant : cela expliquerait sa position à Joigny au faite de l'arbre.

L'idée de parenté peut être également avancée si on émet l'idée que cette maison appartient à un établissement religieux. Prenons l'exemple de l'abbaye de Dilo qui a de nombreuses maisons à Joigny. Depuis sa fondation, elle a entretenu des liens étroits avec les comtes de Joigny<sup>10</sup> jusque dans les années 1530, où le nouveau comte de Joigny, Louis de Sainte Maure, revendique certains droits.

---

9 - Cf. Anita Guerreau-Jalabert, L'arbre de Jessé et l'ordre chrétien de la parenté, in *Marie. Le culte de la vierge dans la société médiévale*, Paris, 1996.

10 - Cf. Jean-Luc Dauphin, *Notre-Dame de Dilo. Une abbaye au cœur du pays d'Othe*, Villeneuve-sur-Yonne, 1992.



C'est aussi à ce moment que l'abbaye passe entre les mains d'abbés commendataires. Ces derniers perçoivent les bénéfices sans pour autant résider dans l'abbaye. Il en va de même pour de nombreuses autres maisons religieuses. Dans ce contexte, la mise en architecture de ce thème pourrait être comprise comme la volonté de marquer son ancienneté et son ancrage dans Joigny sur une maison appartenant à un établissement religieux.

Nous pouvons donc conclure qu'à Joigny, l'arbre de Jessé qui décore admirablement cette maison aux angles des rues Gabriel Cortel et Montant-au-Palais met en valeur la parenté charnelle du Christ mais aussi celle spirituelle des compagnons et peut-être celle des religieux.





# LA VENTE DES BIENS NATIONAUX de VILLIERS-sur-THOLON

par Xavier François-Leclanché

Pour l'essentiel, la terre de Villiers-sur-Tholon est un fief laïc. En 886, il appartenait à un certain Bernile (1). Elle est acquise au XVIème siècle par Georges de Clermont, seigneur de Précly-sur-Vrin et de la Ferté-Loupière. Ces biens passent ensuite à ses héritiers, les Garlande, les Gruyn puis les Halleweyl.

D'autres terres de Villiers sont une dépendance de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre depuis le concile de Pistoia, le 30 juin 853.

En 1791, le premier rôle d'imposition à la taxe foncière estime les biens du seigneur à 34,62% de la totalité des biens fonciers de la paroisse. Mais la plus grande partie des terres de Villiers appartient directement à des paysans villarois, (34.62%) ainsi qu'à la communauté des habitants (8%) (2). Quelques terres appartiennent aussi à des bourgeois parisiens ou jovinienis. Enfin les autres terres appartiennent à la fabrique de l'église, à un prieuré de Senan et, bien sûr, à l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre.

A Villiers-sur-Tholon comme dans toute la France, les biens nationaux sont vendus en deux temps : sous la Législative, à Joigny, le chef-lieu d'arrondissement et sous le Directoire, à Auxerre, le chef-lieu du département de l'Yonne. Deux ventes bien différentes, à la fois par la nature des biens vendus et par leurs acquéreurs.

## LES BIENS VENDUS

### La nature des biens vendus :

Les terres déclarées biens nationaux, et mis en vente par les décrets de l'Assemblée Nationale des 2 novembre et 19 décembre 1789, puis de la loi du 28 ventôse an III, sont exclusivement des biens ecclésiastiques. Ce sont ces terres, vignes, bois et prés appartenant à la fabrique, au presbytère, au prieuré de Senan et à l'abbaye de Saint-Germain.

---

1 - Alype-Jean Noirot. La vallée d'Aillant dans l'histoire. T.4, p.160.

2 - ADY. G 1817.



Aucun bien appartenant au seigneur n'est mis en vente. Ce dernier vendra ses terres progressivement, et sans contrainte, jusqu'en 1816. Quant aux bois appartenant à la communauté des habitants, ils ne seront vendus qu'en 1824.

### Les modalités des ventes

Les neuf ventes se déroulent sans aucun incident.

Sous la **Législative**, du 12 mars 1791 au 16 juillet 1792, sont vendus :

- 11 arpents et un quartier de terre, 86 carreaux de vignes provenant de la cure;
- 9 arpents et 60 carreaux de terres, 6 carreaux de vigne provenant de la cure;
- 64 arpents de terre provenant de l'abbaye de Saint-Germain;
- 34 carreaux de vignes provenant de la cure;
- 2 arpents de terre provenant du prieuré de Senan.

On constate que chaque lot regroupe les biens d'un ancien propriétaire et comporte des biens hétérogènes comme des terres labourables, des vignes, des prés ou des bois. Aucun lot n'est homogène et constitué en fonction des besoins éventuels des acquéreurs. Il n'est pas possible de n'acheter que les vignes, pas plus qu'il n'est possible de n'acheter que des terres.

Ces biens sont estimés préalablement à la vente. L'estimation est faite par Edme Tuloup, chirurgien et agriculteur, demeurant à Chassy, à un lieue de Villiers. Mais nous avons eu la curiosité de rapprocher ces estimations des prix apparaissant dans des actes de vente et dans des «inventaires après décès» faits par les notaires au cours de la décennie précédente.

Les prix des actes des notaires sont parfaitement constants : un arpent de terre à labourer vaut 200 livres, un quartier 50 livres et un carreau 2 livres. En vigne, le quartier vaut 70 à 90 livres, le carreau 3 livres (3).

Le deuxième lot est estimé 1243 livres; il aurait dû valoir 1938 livres; il est vendu 3550 livres. De même, le quatrième lot, estimé 90 livres d'une valeur de 102 livres, est vendu 290 livres. Seul, le troisième lot est mal vendu : estimé 2325 livres, il aurait dû valoir 12800 livres mais il n'est vendu que 9400 livres.

On constate donc que les estimations sont fort prudentes. Et aussi que les lots se vendent, dans l'ensemble, très bien.

---

3 - ADY, 3 E 75 693, 694, 697. Minutes de Me Méry. 1 arpent = 51 ares 07; 4 quartiers = 1 arpent; 100 carreaux = 1 arpent.



Autre approche : les deuxième et troisième lots, vendus globalement 5875 livres, avaient été loués en 1781 à François Calmus 130 livres par an. Ce qui correspond à un rendement de 2,2% par an. C'est faible, mais pas forcément anormal (4).

Mais que les lots les plus importants subissent une forte décote. Comment expliquer cette décote ? En partie par un phénomène bien connu : les biens les premiers vendus sont souvent vendus les plus chers. De fait, on constate que la tension baisse à mesure de l'avancée des ventes : alors que la première vente donne lieu à 10 feux et que 5 groupes d'acheteurs se manifestent, il n'y a plus que 5 feux lors de la seconde vente et 2 lors de la troisième.

Mais il faut souligner aussi que le troisième lot, nettement plus important que les autres, n'est accessible qu'à un beaucoup plus petit nombre d'acquéreurs. Enfin il faut souligner aussi que ce troisième lot est vendu après toute récolte, contrairement aux deux précédents.

### **Les engagements des anciens propriétaires.**

Cette allusion aux récoltes nous amène à évoquer le sort des anciens locataires. En effet, avant leur nationalisation, tous les biens de l'abbaye de Saint-Germain étaient loués. Or, on ne trouve aucune trace d'indemnisation en faveur des locataires privés de récoltes, mais deux des acquéreurs, Louis Legouge et Claude Vincent, ne sont autres que les anciens locataires (5).

Quelques personnes, dont Madeleine Châlons, veuve Cormon, avaient laissé un legs important à l'église; en contrepartie l'église devait dire chaque année une messe pour le repos de son âme (6). Force est de constater que la Nation ne s'est crue tenue par cet engagement.

Mais pour le locataire de la fabrique de l'église, le modeste François Calmus, cette vente est une catastrophe. Il avait, quelques années auparavant, abandonné son métier de boucher pour devenir laboureur; le voilà redevenu vigneron (4).

Il est beaucoup plus difficile d'apprécier les ventes effectuées sous le Directoire.

Il s'agit des lots suivants :

- une pièce et 18 carreaux de prés,
- 11,5 arpents, 6,5 quartiers et 140 carreaux de terre,
- le presbytère et 1/2 arpent de vigne.

Le second lot est vendu 3366 livres et le troisième 1704 francs. A cette époque, la référence au prix de la terre de 1788 n'a pas de signification.

---

4 - ADY. G 2528. Acte du 22 mai 1781.

5 - ADY. H 1190.

6 - ADY. 3 E 75 691. Minutes de Me Robert Desbonnes. Testament de Thérèse Cormon.



Quant au presbytère il est difficile d'en connaître la valeur. D'autant plus qu'il est acquis par une jeune homme, Louis-Toussaint Méry, qui ne le paye certainement pas de ses deniers. Fils du notaire de la commune, il est sans aucun doute le mandataire de toutes les pieuses personnes qui ont voulu que leur bon curé garde son logement.

Nous n'avons trouvé trace d'aucun différend entre les villarois : aucune pression effectuée sur les acquéreurs ou par les acquéreurs au cours des ventes. En particulier, il semble que les ventes se sont particulièrement bien passées avec l'église puisque l'un des acquéreurs, Antoine Montagne, est le marguillier.

Et justement, le moment est venu de s'intéresser aux acheteurs.

## LES ACQUEREURS

### Les acquéreurs des biens vendus sous la Législative.

Les acquéreurs des biens vendus sous la Législative ont bien des points communs : leur origine géographique, leur âge, leur origine sociale et leur devenir.

Tous ces acquéreurs habitent Villiers-sur-Tholon et sont natifs de cette paroisse. Aucun étranger au village, pas même un voisin d'Aillant-sur-Tholon ou de Senan, ne se manifeste. Il est vrai qu'au cours de la décennie précédente, de nombreux villarois ont échangé les terres qui leur appartenaient sur des finages voisins, Aillant, ou la Ferté-Loupière, contre des terres de Villiers (7).

Mais alors que la plupart des villarois sont issus de parents et de grands-parents nés à Villiers-sur-Tholon, on note que la plupart des acquéreurs ont un de leurs ascendants venu d'une autre paroisse : Aillant, la Celle-Saint-Cyr, voire Tonnerre. Est-ce à croire qu'une ascendance immigrée rend entreprenant ? Pourquoi pas, car à la même époque, les artisans et les marchands de la paroisse qui prospèrent sont presque tous venus d'autres paroisses.

Tous ces acquéreurs appartiennent à peu près à la même tranche d'âge, à deux exceptions près : le plus âgé, Edme Legouge est né le 27 février 1740, il a donc 51 ans au moment de l'acquisition. Le plus jeune est Edme Rigault né le 24 août 1759, il a 32 ans. Tous les autres acheteurs ont entre 40 et 45 ans. Ce sont des hommes qui ont déjà derrière eux plus d'une décennie de labeur, d'épargne et d'héritage. La génération antérieure n'a pas acheté, et pour cause : la population de Villiers-sur-Tholon a été décimée en 1786 par une épidémie locale. En moins d'un mois, presque tous les anciens, presque tous les sexagénaires ont disparu. Les acquéreurs ont hérité de leurs parents à l'âge où l'on entreprend (8).

---

7 - ADY. 3 E 75. Minutes de Me Robert Desbonnes. Echanges de terres entre Claude Truchot de Villiers-sur-Tholon et Jean Vinot d'Aillant-sur-Tholon; entre Dominique Brispot de Villiers-sur-Tholon et Léonard Lague de la Ferté-Loupière.

8 - ADY. Registres paroissiaux. 5 Mi 1076.



Les acquéreurs sont tous d'origine modeste. Aucun n'est issu d'une des grandes familles de Villiers, les Châlons ou les Bellaguet, mais ils sont tous propriétaires. La plupart d'entre eux sont bien connus des notaires pour avoir acquis des terres, des vignes, voire des prés, des bois ou des maisons au cours des années précédentes. Ainsi, Edme Legouge a effectué au moins huit acquisitions, au total 6 quartiers de terre et 36 carreaux de vignes (9). Quant à Antoine Montagne, il multiplie les acquisitions depuis 1753 (9). Le plus gros acquéreur de l'époque est Pierre Fouqueau : plus de 1000 carreaux de terre, 40 carreaux de vignes, 6 carreaux de bois et une maison (9). En résumé les ventes des biens nationaux se font au profit de ceux qui ont déjà entrepris d'agrandir leur outil de travail. Selon les premiers rôles d'imposition à la taxe foncière établis en 1791, ils ont un revenu foncier de qui s'étage de 88 livres 18 sols 6 deniers pour Louis Legouge à 226 livres 9 sols pour Jacques Martin avec une forte concentration autour de 100 livres. Ils achètent ces terres en se groupant : ils se partagent le deuxième lot à quatre et le troisième à neuf. En ce point, nos villarois sont proches des acquéreurs de biens nationaux observés par Loutchisky et éloignés de ceux dont parle M. Jean-Jacques Clère (10).

Mais tous ne sont pas vigneron, laboureurs ou manouvriers : Louis Legouge est meunier, Henri Méry notaire, Claude André est couvreur comme son père, comme son grand-père et comme tous ses ascendants au moins depuis 1668; Edme Charié est charpentier. Deux métiers portés par l'arrivée d'un nouveau confort : les villarois ont commencé à remplacer leurs vieilles couvertures de chaumes par des toits en tuiles plates (11).

Tous les acquéreurs savent au moins signer leur nom. La plupart d'entre eux écrivent couramment.

Soulignons aussi que la plupart des acquéreurs semblent appréciés par leurs compatriotes puisque Louis Legouge a été choisi 16 fois comme parrain, Jean-Baptiste Legouge 12 fois, Claude Colliquet 11 fois et Claude André 9 fois (8).

Après avoir parlé des acquéreurs, il importe de parler de ceux qui n'ont pas acheté de biens nationaux. Il s'agit d'abord des grandes familles de Villiers, les Bellaguet et les Châlons. On remarque que ces derniers ne se sont pas manifestés par les mâles mais qu'elles se sont portées massivement acquéreurs par gendres interposés : Edme Legouge est le mari de Thérèse Châlons, Antoine Montagne celui de Marie-Edmée Châlons et Claude Colliquet celui de Marie Bellaguet.

---

9 - ADY. 3 E 75 263,264,267. Minutes de Me Henry Méry.

10 - Bernard Bodinier, Eric Teyssier. L'événement le plus important de la Révolution: la vente des biens nationaux. Société des études robespierristes - édition du comité des travaux historiques et scientifiques.2000.

11 - Jean-Luc Dauphin et Jean-Paul Delor. De tuile et de brique. Contribution à l'étude de l'artisanat tuilier et de l'habitat traditionnel dans le Nord de l'Yonne. Société d'histoire et d'archéologie du canton de Villeneuve-sur-Yonne. 1994.



Une analyse superficielle met en évidence l'absence de manouvriers parmi les acquéreurs, à l'exception d'Edme Vincent. En réalité, un paysan commence toujours par avoir la qualité de « vigneron » ; si, par la suite, il cultive quelque terre qui lui appartient, il devient « manouvrier » ; enfin quand il hérite les terres de son père, il devient « laboureur ». Les évincés des ventes, ce sont donc surtout les plus jeunes : les fils s'effacent au profit de leurs pères.

Seconde catégorie d'évincés : les familles privées temporairement d'un homme en âge d'investir. Ainsi, plusieurs pères de familles emportés par l'épidémie de 1785 (8) ont laissé des enfants qui ont à peine vingt ans au moment de la vente des biens nationaux. Inutile de dire que ces très jeunes gens n'étaient pas en âge d'investir.

Aucun noble, aucun membre du clergé n'acquiert de biens, aucun ne se porte enchérisseur. De même, on ne trouve aucune trace d'acquéreur usant de la faculté donnée par la loi du 13 septembre 1793 de payer avec le forfait de 500 livres.

Tous les enchérisseurs finissent par obtenir un lot : ceux qui sont évincés lors des premières ventes sont pourvus de terres lors des ventes suivantes. Contrairement à ce qui a pu se passer dans d'autres pays, il n'y a manifestement pas eu d'accords entre les acquéreurs car les enchères font monter les prix.

#### **Les acquéreurs des lots vendus sous le Directoire.**

Les acquéreurs des lots vendus sous le Directoire sont bien différents. Il s'agit d'abord d'un notaire de Joigny, Claude-Paul Thibaut, sans lien avec Villiers, et qui, bien sûr, n'exploitera pas lui-même les terres. L'autre acquéreur est Louis-Toussaint Méry : fils et petit-fils de notaire, il achète le presbytère. Un symbole d'insertion dans la paroisse pour une famille venue de la Celle-Saint-Cyr.

La seconde série de ventes se déroule à Auxerre, distante de vingt-deux kilomètres et non plus à Joigny. Des ventes peu passionnées puisqu'à chaque fois un seul enchérisseur se présente.

Autre signe significatif : les actes du notaire de Villiers-sur-Tholon de toute la décennie suivante ne portent pas trace d'une seule revente. Sauf à croire que des ventes ont été effectuées avec le concours d'un autre notaire, on ne peut que constater que cette opération n'a pas donné lieu à une spéculation foncière.



En résumé, à Villiers-sur-Tholon, la vente des biens nationaux s'est inscrite dans un mouvement déjà engagé. Les acquéreurs des terres prises à l'Eglise, ce sont ceux qui avaient commencé à élargir leur patrimoine depuis une ou deux décennies. Ce sont ceux qui, dans les années suivantes, achèteront les terres du seigneur.

Contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres lieux, la vente se passe sans aucun incident. Conséquence de l'équilibre de ce paisible village, où le poids du pouvoir laïc a toujours été contrebalancé par celui de l'abbaye de Saint-Germain, où la vigne contrebalance le labour, ou l'artisanat contrebalance l'agriculture.

Les investissements de ces acquéreurs profiteront surtout à leurs enfants, qui constitueront le noyau des propriétaires aisés du XIXème siècle. Les deux figures les plus illustres de Villiers-sur-Tholon, Paulin Méry, bienfaiteur de l'humanité et l'abbé Ernest Deschamps sont issus de ces familles.

Autre surprise : en 1751 le curé de Villiers-sur-Tholon avait cédé une partie des revenus de la cure pour servir une rémunération à un maître d'école qui, accessoirement exerçait les fonctions de chantre pendant les offices (12). Des revenus fort modestes au demeurant car le curé de Villiers ne percevait guère que 55% du salaire prévu par l'assemblée constituante. Toujours est-il que le maître d'école a perdu son salaire et que l'école a été fermée. Paradoxe : l'école ferme ses portes au moment même où ceux qui ont bénéficié de ses enseignements commencent leur ascension sociale.

---

12 - ADY. 3 E 75 691. Minutes de me Robert Desbonnes. Acte du 6 juillet 1755.



## BEON

par Colette Nicolas-Delabarre

BEON, au coeur du canton de Joigny est entouré de Cézy, la Celle-Saint-Cyr, Sépeaux, Saint Romain-le-Preux, Volgré, Champvallon, Chamvres ainsi que Joigny la ville et, est presque situé au centre du Département de l'Yonne. En quittant Joigny en direction de Montargis, on peut apercevoir, sur un monticule à droite, au loin, une petite église dominant la vallée. De là on découvre le panorama d'ensemble de tout Béon, avec ses hameaux composant le village.

Réparti sur deux vallons, c'est Béon-la-Fontaine, le vieux Béon, à la jonction de la vallée de Valentois et de celle du Fort, village d'origine qui s'est formé en des temps lointains autour de la source, sur l'emplacement du village préhistorique. C'est ce point d'eau permanent - la source Saint-Edme - qui alimente encore de nos jours la majeure partie des habitants, comme il l'a fait depuis le nuit des temps, si l'on considère que les «Anciens», qui reposent dans le cimetière proche de l'église, ont découvert les captages faits par les Romains.

Béon-le-Bas, partie neuve du village, dont l'installation plus récente remonte malgré tout à plusieurs siècles, s'est établi à la jonction de la vallée du Mardereau et de celle de Chaillot. La ferme de Chaillot abandonnée vers 1600 comportait alors deux cents arpents de terre.

Le hameau de Vaugenêts ou de Val des Genêts, d'origine imprécise, au fond d'un vallon aurait été, m'a-t-on dit, recouvert par un petit lac à une époque très reculée. Les premiers hommes ont habité cet endroit, peut-être même en habitations lacustres ! Les traces laissées par eux abondent. On y trouve des pierres taillées en grand nombre, et appartenant à tous les âges.

A l'autre extrémité du territoire, plus loin sur un plateau, nous avons La Mothe, dont les premières habitations étaient constituées par les granges aux dîmes des moines Chartreux et leur garderie. Aujourd'hui La Mothe est connue pour sa mare que l'on assure poissonneuse !

Sur la gauche, juste avant d'arriver à La Mothe, on rencontre l'ancienne Chartreuse de Valprofonde dans une cuvette, origine de la vallée du Mardereau. Ce monastère, dont nous reparlerons ultérieurement, était occupé par des moines Chartreux. La Révolution vit la fuite des moines et les terres furent alors vendues et devinrent la ferme des Chartreux. Actuellement c'est une propriété privée que l'on ne peut malheureusement plus visiter.



Derrière les Chartreux on peut découvrir quelques restes de la Sauverie, qui était une ferme fortifiée qu'on retrouve signalée en tant qu'ancien donjon sur la carte I.G.N. et, qui devait servir de lieu de secours aux moines.

Mais il ne faut pas oublier d'évoquer le gouffre, non loin de là, véritable entonnoir qui récolte toutes les eaux de ruissellement de cet endroit et qui forme un vrai ruisseau, qui, après un parcours souterrain assez important, sortira sous le nom de Mardereau et traversera de Sud-Ouest à Nord-Est tout le hameau de Béon-le-Bas, après avoir reçu au passage, en provenance de Béon-la-Fontaine, le trop-plein de la source. Il ira se jeter, la plaine de Crille passée, dans le Tholon, et avec lui, après, dans l'Yonne.

Béon est une commune essentiellement agricole. Sans vouloir parler des premiers habitants qui eurent l'idée de gratter la terre pour y mettre à germer une graine de blé, ou planter un bout de sarment de vigne pour obtenir raisin et vin, ou encore de domestiquer la bête sauvage pour avoir le lait et la viande, il est bon de dire qu'au cours des siècles qui suivirent, il y eut une évolution lente des problèmes agricoles.

Malgré le peu de preuves que l'on possède, on sait que les Gaulois buvaient du vin et de la bière. Il est certain qu'ils en produisaient et qu'à l'époque gallo-romaine on cultivait déjà la vigne à Béon, de même que le blé pour faire du pain et l'herbage pour le bétail. Il en fut ainsi pendant toute la féodalité. Vers 1600 on trouve les premiers titres de propriété sur la Commune qui mentionnaient que des laboureurs et des vigneronns étaient propriétaires de parcelles de terrain. Par les renseignements que l'on a pu obtenir, on constate qu'il est toujours question de laboureurs et de vigneronns (documentation : «Commune de Béon», extrait du bulletin SSY 1888, et notes de Messieurs Henri Hérard et Marcel Mindre)... ceci même dans les vieux registres de l'état civil aujourd'hui déposés aux Archives Départementales à Auxerre, registres existant depuis 1630 environ.

C'était donc ces deux corporations qui se côtoyaient l'une, l'autre, s'imbriquant l'une dans l'autre, qui traversèrent plusieurs siècles de la vie de la Commune. Les laboureurs possédaient plus de terres, des bestiaux et aussi un peu de vigne; les vigneronns avaient des vignes, peu de terres et aussi quelques bêtes. La terre était la dominante pour l'un, la vigne pour l'autre et chacun était fier de son métier. Cela dura jusqu'à la Révolution. A cette époque là, les biens des seigneurs et du clergé furent vendus aux habitants du pays; chacun prit sa part, terres et vignes furent exploitées tantôt sur une tendance, tantôt sur l'autre mais rarement sur les deux simultanément. La prise en charge des terres par les Béonais soulagea la population car depuis les temps reculés du Moyen-Age, les laboureurs devaient céder aux prélèvements faits sur les récoltes pour la dîme des seigneurs et des gens d'église, ce qui soulevait de nombreux problèmes dans la vie de ceux qui travaillaient la terre.



Maintenant Béon est devenue une commune presque exclusivement agricole après avoir été en grande partie viticole à travers les âges. Elle a connu l'évolution comme un peu partout, mais c'est surtout après l'anéantissement de la vigne par le phylloxera vers 1880, que la mutation se fit. Vers l'an 1700, la culture de la vigne devait être florissante ici. La légende voudrait que le roi Louis XIV étant passé par Joigny, en signe de bienvenue, on lui offrit raisin et vin. Il trouva l'offre tellement agréable qu'il voulut que raisin et vin figurent alors à sa table. C'est le même plant que l'on cultivait à Béon et dans ses proches environs et le nom de «Plant du Roy» resta ici fort longtemps en culture.

On se souvient que le XIXème siècle fut l'âge d'or pour la région de Béon et les communes avoisinantes dont Joigny.

Maintenant l'évolution des cultures, après avoir offert toute la gamme diversifiée, tente de se structurer exclusivement dans une polyculture céréalière..... blé, orge, maïs, tournesol principalement.

Comme elles étaient belles à voir ces prairies artificielles de luzerne dactylée, de trèfle incarnat ou violet, de sainfoin.... ou bien encore ces champs où le lin semblait refléter le ciel. On peut encore deçà, delà admirer un champ de colza bien jaune au printemps. Adieu la culture du chanvre, du seigle, de l'avoine, de la betterave fourragère ou sucrière qui faisait l'orgueil des Béonais en un temps. Bientôt le pommier lui aussi sera oublié. La culture sans élevage du bétail ou presque donne maintenant de bons résultats; la simplification du travail est énorme. Ceci d'autant plus que l'agriculteur est aidé par un outillage moderne et un puissant matériel agricole motorisé. L'ère du machinisme a vaincu l'homme d'antan.

Plus de porcs non plus, exceptionnellement quelques moutons, rarement des vaches, plus de chevaux. L'aspect du village en est modifié et les Anciens qui vivent encore évoquent à regret le bon vieux temps. Mais il faut avouer que la terre de Béon n'est pas facile à travailler.

La formation géologique des terres remonte à l'ère tertiaire et dépend du crétacé supérieur. Le sous-sol est constitué en grande partie par la craie dans laquelle se trouvent de gros rognons de silex. En surface nous voyons diverses natures de terrains. L'argile à silex occupe une place importante. Dans les vallons, les dégradations dues aux eaux de ruissellement ont apporté la terre des pentes jusqu'au fond de telle sorte que la couche arable est plus profonde et fertile. Sur les sommets formant plateaux, il y a des terres argileuses peu calcaires avec de gros silex. Le sol qui renferme une importante quantité de silex est fait de mélanges multiples, soit argile et calcaire, soit argile et silice, où les éléments de base varient beaucoup. On peut dire que chaque hameau a ses terres propres. Béon-le-Bas et le flanc de l'Eglise a des terres argilo-calcaires à haut taux de chaux : ce sont des terres blanches. Béon-la-Fontaine et les Chartreux de Valprofonde voient des



terres argileuses à silex, terres plus compactes rouges ou jaunes. La Mothe a des terres argilo-siliceuses avec quelques nodules ferrugineux, différenciant ainsi les argiles à silex du Pays d'Othe des argiles plus compactes de la Puisaye. Quant à Vaugenêts son sol est peu profond, type argilo-calcaire à très faible dose pour ce dernier.

Mais ces silex très gros ont rendu service aux indigènes. Par leur emploi en tant que matériaux pour la constructions des maisons, en alternance avec la craie. Et le lieu-dit «La Briquetière» ne porte t-il pas bien son nom d'argile à fabriquer les briques ? Le lieu-dit «Les Sablons» correspond à une nature sableuse du terrain, et à des poches de sable qui furent exploitées jusqu'en 1910.

La collecte des eaux de ruissellement forme des ruisseaux souterrains qui donnent une certaine fraîcheur les années de sécheresse; mais par contre, les années pluvieuses, le débit de ces ruisseaux étant très fort, ils coulent en surface provoquant de nombreux dégâts, principalement dans la vallée de Mardereau sur laquelle aboutent la vallée du Fort, celle de Valentois, celle du fond de Chaillot et voire même celle des Boulains, et débouche dans la vallée de l'Yonne. Toutes ces vallées ont peu de largeur.

Ce sont les eaux souterraines en provenance des bois de la Rivière, des Usages et du Charmois qui alimentent la source Saint-Edme; et l'on craint toujours qu'un déboisement trop important ne la tarisse.

La Commune de Béon a une superficie de 1540 hectares, dont 850 environ sont en terres de culture et 575 en bois : chênes, charmes, acacias en bordure et depuis peu sapins. Dans les pièces humides de Crille on voit le peuplier.

Béon est une région de côtes comprise entre 100 et 200 mètres d'altitude, avec des crêtes et des vallées orientées Sud-Ouest-Nord-Est. Pour être précis disons que la Commune se trouve à 47° 57' de latitude Nord et à 3° 19' de longitude Est. La salubrité de Béon n'est plus à prouver avec l'absence d'eaux stagnantes et la grande étendue de ses forêts.

Béon est traversé par le chemin départemental 943, sur une distance de près de 6 km et se trouve ainsi à peu près à égale distance du chef-lieu de canton, Joigny et l'entrée de l'autoroute.

Aujourd'hui la Commune compte un peu plus de quatre cent cinquante habitants, et les vieux Béonais, très peu nombreux maintenant il est vrai, vous accueilleront encore avec plaisir, pour vous parler du bon vieux temps, des splendeurs du passé, et qui sait, évoquer même un peu d'histoire locale.

La paroisse de Béon, comme l'on disait avant la Révolution, et qui est la commune depuis lors, dut, à plusieurs reprises, faire face à de bien rudes épreuves religieuses et civiles. Malgré ses hauts et ses bas, malgré certaines tribulations, Béon a su traverser des périodes difficiles et encore aujourd'hui, le village répond présent.



Autour de la source, à l'époque gallo-romaine, le village aurait déjà existé. Théodechilde, la fille de Clovis, vers l'an 519, parlait de Baione ! Le territoire appartenait alors au Couvent de Saint-Pierre-le-Vif de Sens. Dès le VIème siècle ce pays était incorporé au pagus de Sens. La terre releva des comtes de Joigny. Les seigneurs étaient des familles autochtones et leur succession fut longue. Ils devaient le service militaire à leur suzerain. En 1196 l'archevêque de Sens, Michel, confirmait un droit de patronage sur l'église.

«Dès 1221, Blanche de Castille qui craignait que le comte de Joigny, Pierre de Sainte-Croix n'épousât, contre le comte Thibaut de Champagne, la querelle d'Erard de Brienne, dépêcha en Bourgogne un émissaire, Mathieu de Tosquin, pour recevoir le serment de fidélité au roi, des vassaux du comte de Joigny dont Renaud de Sépeaux, Pierre de Champvallon et Alerin de Béon». On pense que le château des seigneurs de Béon se trouvait sur la colline où s'élève actuellement l'Eglise dont le choeur du XIIème siècle aurait été alors la chapelle féodale du dit château.

L'Eglise parlons en maintenant. «On remarque une petite porte d'entrée biseauté, (de la fin du XIIème siècle ou du commencement du XIIIème siècle) un grand portail où on lit la date de 1616 et une troisième porte décorée de pilastres composites sculptés d'oves de cette dernière époque. A l'intérieur à une nef, on observe des arcs doubleaux en pendentifs et, au choeur, des baies ornementales du XIVème siècle», comme Maurice Pignard-Peguet l'a décrit dans l'histoire générale illustrée des Départements, de même que Michel de La Torre, dans Villes et Villages de France - Yonne -.

En 1616 l'Eglise fut refaite jusqu'au choeur et en 1886 elle fut entièrement restaurée. Le retable a été rétabli en 1642. Le maître-autel était orné de deux reliquaires actuellement restaurés et remis au dépôt de la Cathédrale de Sens. «Ces reliquaires provenaient de la Chartreuse de Valprofonde et contenaient des reliques de Marie-Madeleine de Vézelay, de Saint-Jean-Baptiste etc.... La grande statue de la Vierge à l'enfant, couronnée, dite Notre-Dame de Béon, statue polychrome, provient également de la Chartreuse. La couronne de la Vierge et la tête de l'enfant Jésus ont été restaurés (XIVème siècle). Lors de la restauration de l'Eglise en 1886, on a heurté un mur de fondation transversal et mis à jour des substructions avec des silos qui renfermaient des fragments de lances, de flèches, d'éperons et de vaisselle. A ce moment là on releva une pierre tombale portant une silhouette imberbe et une inscription en lettres onciales où Monsieur Vial a pu déchiffrer ces mots : «Li sires de Beum».

Les silos et les traces de murs trouvés autour de l'église trahissent-ils sur le mamelon qu'elle occupe un ancien village habité....?



Evoquons maintenant La Chartreuse de Valprofonde. On attribue la fondation de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-le-Vif de Sens à Théodechilde, fille de Clovis, en 507. Elle possédait d'immenses biens et lui donna les terres de Béon, Paroy et Volgré. Le monastère aurait bâti l'église sur la hauteur entre les «villages» de Béon-le-Bas et Béon-la-Fontaine qui prospéraient dans le val à ses pieds.

Isabelle de Mello, veuve du comte Jean de Joigny, dame de Saint-Maurice Thizouailles, ayant épousé en secondes noces, Humbert de Beaujeu (1281) acheta le domaine de «Voye Parfonde», paroisse de Béon et appartenant à Jean de Folin, fils de Jean de Nesles; puis en 1301, elle fonda la Chartreuse de Béon, plus connue sous le nom de Valprofonde, qu'il faut se garder de confondre avec le Monastère des Prémontrés ayant le même nom, mais paroisse de Villeneuve-sur-Yonne. Isabelle fit de l'archevêque de Sens son légataire universel. Elle laissa néanmoins la terre de Saint-Maurice Thizouailles à sa cousine Alix de Montaigu, veuve d'un autre comte de Joigny. Celle-là donna en 1322 à la Chartreuse de Béon, à Champigny, les bois de Charles IV le-Bel, qui se trouvant en pèlerinage à Pontigny, les déclara biens de mainmorte. A son tour en 1364, Nicolas de Vère, Chanoine et secrétaire de Charles V, gratifia la Chartreuse de la seigneurie de Meix-l'Abbesse appartenant à la famille Robineaux de Domats.

Les Chartreux possédaient encore des terres à Béon, à Sépeaux et à La Celle-Saint-Cyr. Riches maintenant, ils donnèrent naissance à un nouveau village en élevant des bâtiments au lieu-dit «La Mothe». Ils louèrent leurs terres aux indigènes, en tout deux cent soixante parcelles censives, moyennant une redevance annuelle, le cens, au couvent. Mais avec les guerres des XIV<sup>ème</sup>, XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles et un incendie en 1557, la ruine était venue. Guillaume Duprat, évêque de Clermont, futur chancelier et futur évêque de Sens, étant venu rendre visite à son frère Antoine de Précy-sur-Vrin, s'émut de cet aspect et donna à l'ordre des Chartreux pour reconstruire le prieuré de Valprofonde une somme de vingt mille livres qu'il engagea sur le duc de Nevers, qui les lui devait. Après l'incendie en 1557 qui détruisit Valprofonde, les moines s'expatrièrent et ne laissèrent derrière eux qu'un prieur et un religieux servant. Ils donnèrent leur métairie à bail aux Robineaux de Meix-l'Abbesse et, quand, après quarante années d'absence, ils reparurent, ils durent soutenir un procès contre les fermiers.

En 1793, la famille Ragon des Essarts acquit le domaine de La Mothe car tous les biens des Chartreux furent vendus en tant que biens nationaux. C'est à la suite de la promulgation du décret des 13-19 février 1790 par la Constituante que les Chartreux quittèrent Valprofonde. La famille Saint-Auban qui possédait la seigneurie de Béon quand la Révolution éclata, se hâta de céder ses terres de la Celle-Saint-Cyr et de Béon au comte d'Allwey dont la fille devint comtesse Esterhazy. Après celle-ci la terre fut morcelée (1819).



Mais jetons un coup d'oeil sur ce territoire juste en cette fin du XVIIIème siècle.

En 1771, l'assemblée générale de Béon, après une consultation de la population, à la sortie de la grande messe dominicale, tel un référendum, prit la délibération relative au défrichement des Communs dits «Usages», non pas en totalité, mais en majeure partie, pour procurer aux habitants un objet de culture dont le fruit serait bien intéressant pour subvenir à la nourriture de la plupart des familles éprouvées par la disette. Les habitants eurent alors la jouissance des terrains, sans devenir propriétaires, pour une redevance annuelle fixée à cinq sols par arpent. Les vieux noms des censitaires béonais sont encore aujourd'hui connus, mais ont presque tous disparu du village. Ce sont des Billault, des Bourderon, des Bruslé, des Lauré, des Laurent, des Thuillant. En 1784, la communauté entreprit le bornage général du territoire de la «paroisse».

Et, puisque nous sommes arrivés au temps de la Révolution, signalons au passage qu'en 1789, Béon était de la Généralité de Paris, de l'Election de Joigny et du Bailliage de Montargis... Le 14 décembre 1789 un décret instituait pour toute la France des corps municipaux : les paroisses ou communautés devenaient des communes. Le premier maire de Béon fut Edme Chollet.

Le 2 mai 1791 vit la translation des reliques et reliquaires de la Chartreuse de Valprofonde vers l'Eglise Notre-Dame de Béon lors d'une procession. Le 6 novembre 1792 le premier acte d'état civil fut reçu par le Maire,... mais encore écrit par le curé qui continua de rédiger les actes d'état civil sous le nom du maire !

En l'année 1793 l'Eglise fut fermée contrairement au voeu de la population. On vit également arriver des mesures violentes, des réquisitions; puis la guerre et la famine eurent leur contrecoup dans nos campagnes.

Le 20 ventose an III (10 mars 1795) le Conseil Général prend la délibération suivante : «Sur la demande fortement prononcée de tous les citoyens de cette commune que l'église fût ouverte et qu'il fût laissé un libre cours de l'exercice du culte, demande motivée sur la Déclaration des Droits de l'Homme : article 7». Le 20 nivose an VI (9 janvier 1798) un Te Deum est chanté en l'Eglise de Béon en réjouissance de la paix signée avec l'Autriche.

Après la période révolutionnaire, les actes de la Municipalité rentrent dans la classe des actes d'administration courante.

En 1815, Béon vit passer les armées étrangères qui envahissaient la France. La Commune eut à subir de nouveau des réquisitions.

En 1828, le Conseil Général du Département - il existait déjà, comme de nos jours ! - décida la création de la route allant de Joigny à Montargis. Cette route qui devait traverser Béon dans toute sa longueur devrait croiser l'ancienne voie romaine proche des limites communales avec le territoire de Joigny.



Qui dit Révolution, dit aussi guerres napoléoniennes. Béon eut son héros; un grenadier de l'Empire. De souche béonaise, ses parents étaient Etienne Bourderon et Nicole Baudoin, vigneron. Ils eurent quatre enfants mais Pierre, lui, se singularisa aux armées. C'est pendant douze ans et demi qu'il parcourut l'Europe aux côtés de Napoléon sur les champs de bataille. Mais, lorsque blessé et amoindri, il retourne au bercail, sa mère ne le reconnut pas. Désespéré, il s'en fut chez des amis voisins, et ce n'est qu'à l'évocation de souvenirs communs qu'ils retrouvèrent l'identité véritable de ce soldat, et l'accompagnèrent chez lui. Les siens le retrouvèrent enfin et ouvrirent les bras à ce fils prodigue. Il est vrai que pendant ces années passées au loin, les nouvelles étaient rares et les lettres une exception; aussi l'avait-on cru mort depuis longtemps. Une blessure au ventre rapportée d'une bataille contre les insurgés lui valut même un secours viager de cent francs versé par la Commune de Béon, lorsque, devenu vieux, il lui était difficile de travailler ses vignes, vu son état physique.

Les descendants de ce héros, maintenant décédés et qui vivaient à Béon, ne l'avaient pas sorti de leurs mémoires et parlaient même avec émotion de son fameux fusil à pierre avec lequel il s'était courageusement battu. Sa pierre tombale, le représentant en grenadier dressée dans l'ancien cimetière, est érigée maintenant en monument funéraire. L'érosion du temps l'avait endommagée, voilà de nombreuses années déjà. Ses médailles qui lui avaient été remises au champ d'honneur, ou en 1857, telle la croix de Sainte-Hélène et qui étaient insérées dans la pierre, ont été dérobées, peut-être en souvenir de ce brillant soldat de l'Empereur. C'est l'Association pour la Conservation des Monuments Napoléoniens qui, en 1994-1995, remit en état la tombe de ce vaillant béonais : Pierre Bourderon né le 15 avril 1781 et décédé le 6 juin 1861, marié le 5 juillet 1814 à Madeleine Contrault dont il eut deux fils et marié en secondes noces à Marie Billault le 3 juin 1844.

A propos de lettre, nous connaissons l'existence de l'une d'elle, postée le 19 mai 1812 à Mayenne et adressée à sa famille par un parent du grenadier, lui aussi enrôlé dans l'armée impériale. Alors qu'avec ses amis les grognards, George Martin Brangé se rendait à la conquête de l'Est : Prusse, Pologne, Russie... il y racontait même que le régiment marchant sur l'Allemagne avait été rejoint à Metz, en Lorraine, par sa Majesté l'Empereur et l'Impératrice.... Jugez du peu !

Nous avons également eu, et grâce aux descendants du brave grenadier, l'état des militaires qui, ayant servi de 1792 à 1815, ont eu droit à la médaille instituée par le décret du 12 août 1857; l'état fut signé par M. Dupont, maire de Béon. Cette médaille est dite médaille de Sainte-Hélène. Elle fut remise aux poilus qui avaient, dès leur vingtième anniversaire, fait les campagnes sous l'égide de Napoléon et qui avaient ainsi sacrifié une partie de leur jeunesse à la cause impériale.



On peut citer : Germain Maître qui totalisa neuf ans de service, Pierre Bourderon douze ans et demi de service, Jean-Jacques Rémijean deux ans de service, Philippe Lauré deux ans de service, Edme Billault six ans et demi de service, Jean-Baptiste Contrault un an et demi de service, et d'autres qui ne s'enrôlèrent que pour quelques mois tels Blaise Gabillault, Laurent Lauré, Blaize Picard et Jean Lurol. Mais d'autres Béonais comme George Martin Brangé, tirailleur de la Garde Impériale, l'auraient mérité cette croix de Sainte-Hélène mais ils n'étaient plus là pour la recevoir.

Ce petit survol de Béon ne serait pas complet si l'on ne signalait pas des découvertes archéologiques datant de 1960 lors de la construction d'une maison au lieu-dit «Le Berceau». Dans une sorte de cavité «en bordure de fouille on trouva un vase tronconique à rebords rentrants, vraisemblablement gaulois, ainsi que la tête d'un cheval accompagnée d'os longs et de vertèbres de cet animal, le tout en connexion anatomique».

Et c'est encore pendant les années 1981 à 1983 que des étudiants en archéologie, autorisés à faire des fouilles proches de l'Eglise, découvrirent de nombreuses tombes aux squelettes bien conservés. La particularité de ces sépultures était que les corps, au fond de la tombe, étaient comme maintenus en position horizontale par de gros silex aux pieds, autour des épaules et de la tête, sans trace de linceul ou de cercueil semble-t-il et sans autres objets. On a même constaté des superpositions de tombes qui laisseraient présumer l'ignorance de l'existence d'un premier cimetière - vraisemblablement de l'époque carolingienne -, lors de la mise en oeuvre du second, car la direction des sépultures était différente. Ils découvrirent également des restes d'habitat du Haut Moyen-Age juste derrière l'Eglise. Des fouilles antérieures avaient du reste déjà été réalisées en 1882. Vers 1860, un chemin vicinal reliant Béon à la Celle-Saint-Cyr coupant la colline et le plateau sur lequel est implantée l'Eglise, avait été créé. On y découvrit alors quelques tombes en pierre; mais on ne s'en inquiéta pas alors, et ni les tombes, ni les objets qu'elles renfermaient n'ont été conservés (ni armes, ni poteries). Ce n'est que quelques années plus tard que l'on s'aperçut, dans la partie du plateau dont la couche de terre végétale avait été enlevée, alors que la surface crayeuse restait privée de végétation, qu'un assez grand nombre d'endroits se couvraient d'herbe....

En 1882 quelques personnes firent des fouilles et reconnurent que ces ronds herbus recouvraient des trous cylindriques creusés dans la craie. On y trouva quelques débris de poterie et de verre. En 1884, Monsieur Vial fit procéder à de nouvelles recherches et fouilles au sommet de la colline. On y découvrit cinquante six trous : «des silos destinés à conserver des grains.... Certains trous étaient comblés de débris de toutes sortes.... cendres, ossements d'animaux domestiques, des morceaux de poterie grossière provenant de vases en forme de marmites ou de cruches... des fragments de verre, de bronze, des morceaux de fer rongés et déformés par la rouille, ainsi



que des morceaux de lances, de flèches, d'éperons». Mais la destination première de ces silos était la conservation de grains.... au fond de l'un d'eux on a même retrouvé quelque chose qui ressemblait à des fèves ! Mais d'où provenaient ces silos ? Etaient-ils les vestiges d'un camp retranché ou de quelque château-fort ou forteresse ?

Combien de choses anciennes ou plus récentes, mais toutes intéressantes, faudrait-il encore narrer concernant cette petite commune ? Combien de secrets sont-ils encore enfouis dans cette terre que certains foulent au quotidien ?... Et si les pierres pouvaient parler, peut-être nous révéleraient-elles l'histoire de ces hommes, de ces Gaulois qui vivaient dans des cabanes près de la source ou sur le mamelon de l'Eglise. On sait qu'ils avaient une vénération particulière pour les forces de la nature et qu'ils ont sans doute donné le nom de « BAIONE » à cet endroit.... ce qui signifierait « FONTAINE »?... ?...

Voici ainsi résumé une page d'histoire de la commune de BEON, grâce entre autre à des notes rédigées à l'époque par M. Marcel Mindre, aujourd'hui décédé, à des renseignements glanés deci, delà auprès des «derniers vieux Béonais» ou parmi des écrits tels que le bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne, rédigé par Monsieur Vial et publié en 1884, ou des publications de l'Yonne Républicaine (journal de notre région) et ce, en 1970 sur Béon, ou encore des extraits de l'Histoire Générale Illustrée des Départements (département de l'Yonne) par Maurice Pignard-Peguet publié en 1913 et nous parlant de Béon (Beiacum), et combien d'autres pages publiées et concernant cette charmante commune.

